

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CREATION DE L'AMAP  
VENDREDI 23 JANVIER 2009**



Environ 50 personnes étaient au rendez-vous pour cette réunion mais parmi elles, seule une petite dizaine était déjà présente lors de la première réunion. L'animateur Frank Moncomble a donc présenté à nouveau en quelques mots la fédération des AMAP de Picardie (FAMAPP) ainsi que le concept de l'AMAP. Il a ensuite répondu à de nombreuses questions similaires à celles déjà posées lors de la première réunion.

**Présentation du maraîcher Eddie VRAY**

Eddie VRAY est originaire de Bonneil. Son ancien métier était ouvrier viticole. Pour la saison hivernale, il est d'ailleurs toujours prestataire de services chez un viticulteur bio. Il vient de s'installer à Essômes-sur-Marne où il reprend un site abandonné depuis 6 à 7 ans. Bien qu'il doive encore tout remettre en état avant de pouvoir commencer sa production de légumes, il est néanmoins déjà certifié AB, contrôlé par Ecocert. Eddie VRAY propose une production composée de légumes rares; il y aura également quelques fruits (fraises, framboises, melons, pastèques...). Afin de pouvoir commencer dès ce printemps, Eddie VRAY ne pourra pas planter des graines mais posera directement des plants achetés bio: salade, radis, pommes de terre, carottes, fenouils, potimarrons, cornichons, haricots, petit pois, navets, betteraves... Les premiers paniers pourront ainsi arriver après Pâques. Il souhaite travailler avec son cheval et du vieux matériel des années 50. Cela lui prendra beaucoup de temps de sorte que celui consacré à la distribution sera pour lui compté. L'eau sera pompée dans une nappe phréatique située sous la Marne dont la qualité est reconnue satisfaisante après analyse. Eddie VRAY précise qu'il a prévu d'autres débouchés possibles (Biocoop) pour compléter ses revenus dans le cas où il n'y aurait pas assez de consommateurs dans l'AMAP ou dans le cas où il ne fournirait ses produits aux adhérents que sur une seule saison à l'année. Forts de cette présentation les consommateurs se sont sentis acteurs... et plus de 30 personnes étaient d'ors et déjà prêtes à se lancer dans l'aventure.

L'association se met en place. Quatre personnes se présentent pour constituer l'association. Odette Soudieux en tant que présidente, Florent Mermillod comme secrétaire, et Ghislaine Szkolczai et Nathalie Gabet en tant que trésorières.

L'assemblée constitutive est fixée au vendredi 13 février 2009, à 18h00, 8 rue du Château à ChâteauThierry.

Les réponses à quelques questions posées

- *Combien de paniers faut-il pour faire vivre un producteur ?*

80 paniers, à 15 euros, distribués une fois par semaine sont nécessaires pour faire vivre 1

UTH (unité de travail humain = 1 salarié à temps plein). Ce sont les consommateurs et le producteur qui fixeront le nombre de paniers en fonction de la capacité de production car il faut entre 2 et 3ha pour produire 80 paniers. Un exploitant peut donc produire plus ou moins 80 paniers et le nombre de paniers distribué pour l'AMAP sera limité.

- *Peut on adapter la taille de son panier selon la taille de la famille ?*

Tout est concevable. Mais pour simplifier le travail du producteur et l'estimation de sa production, il est préférable de se tenir à 2 tailles de panier, par exemple : 1 petit pour les couples et 1 grand pour une famille de 4 personnes. Ensuite les membres de l'association décideront ensemble du poids des paniers. Attention, ce point sera défini dans les statuts et sera fixe. Il pourra ensuite évoluer après concertation.

- *Il y a plus de 80 personnes intéressées par l'adhésion à une AMAP, comment les choisit on ?*

Une liste d'attente est constituée. En règle générale, il y a entre 5 et 15% de « turn over » des membres de l'association. Mais s'il y a beaucoup de personnes en plus il sera toujours possible soit de trouver un autre producteur soit de créer une autre AMAP.

- *Payer à l'avance ?*

Pour que le maraicher puisse produire, les consomm'acteurs le payent d'avance. Il est possible de payer en une fois comme en plusieurs fois pour que ce soit vivable pour tout le monde. L'idéal est que le producteur encaisse la totalité des sommes à la moitié de la saison.

- *Pour combien de temps doit on s'engager ?*

Les membres de l'AMAP s'engagent pour une saison. La durée de la saison dépend de ce qui a été convenu avec le producteur :- soit une saison par an : de mars à novembre, laissant au producteur un peu de vacances - soit deux saisons par an : 1 printemps/été et 1 automne/hiver. Mais cela dépendra de la capacité de stockage du producteur.

- *Comment fait on lorsqu'on part en congé, lorsqu'on est absent ?*

La seule contrainte de l'AMAP est de devoir aller chercher son panier toutes les semaines de la saison. Attention, les paniers étant payés d'avance, ils ne seront pas remboursés si l'adhérent ne vient pas les chercher. S'il est exceptionnellement absent, il peut s'arranger avec un autre membre ou demander à une personne de la liste d'attente de prendre son panier.

S'il connaît ses dates d'absence, il peut prévenir le producteur qui, pouvant ainsi s'organiser, ne fera pas payer le ou les paniers en questions.

- *Comment fait on pour aller chercher son panier lorsqu'on habite loin ?*

Pour rester dans une logique de développement durable et pour rester dans une économie locale, il est préférable d'habiter dans un périmètre de 30 kms. Le point de distribution peut être centralisé pour limiter les déplacements de chacun. Ensuite un arrangement peut être trouvé avec un voisin membre de l'association.

- *La quantité de légumes dans les paniers varient elle selon les années ?*

L'AMAP étant un système d'économie solidaire, il est normal que le poids des paniers puisse varier entre une bonne et une mauvaise saison. Si la récolte est généreuse, le producteur le sera aussi et les paniers seront plus remplis que d'habitude sans que le prix n'augmente. Mais si la récolte est plus petite que prévue à cause d'une sécheresse ou autre, le panier sera alors moins rempli sans que le prix ne diminue. Les membres de l'AMAP soutiennent ainsi le producteur dans les bons et mauvais moments. Le poids du panier varie également entre le début et la fin de la saison. En effet, au début de la récolte, les paniers pèseront environ 2 à 3 kg et en pleine saison ils pèseront entre 8 et 9 kg. En conclusion, les consommateurs auront en moyenne sur la saison des paniers de 5 à 7 kg par semaine.

- *Est il possible de développer une AMAP non alimentaire ?*

Les consommateurs peuvent s'associer à un producteur de bois de chauffage, par exemple. Ensemble, ils se mettront d'accord sur les conditions de distribution et de fréquence.

- *Peut on s'associer avec d'autres producteurs pour faire des paniers complets (oeufs, pain, viande, lait...)?*

Les consommateurs intéressés par les différentes productions peuvent s'associer avec d'autres producteurs sans forcément créer une nouvelle association sinon ce serait trop lourd à gérer pour les membres de l'association. Les consommateurs signent donc un contrat avec chaque producteur par intermédiaire de l'association.

- *Une AMAP produit elle forcément biologique ?*

*Texte : Marie HALLEUX*

*Le principe de l'AMAP n'est pas de soutenir un label mais un mode de production respectueux de l'environnement, sain et équitable.*

*L'exploitant peut avoir des pratiques proches du bio sans nécessairement être labélisé. Il sera question de confiance entre le producteur et les consommateurs. Il sera possible aux consommateurs d'aller voir sur l'exploitation comment travaille le maraîcher et même de*

*lui donner un coup de main en début de saison par exemple dans le désherbage.*

*• Comment fait on pour prévoir de quoi sera composé le panier ? Une liste de légumes peut être établie en début de saison, mais il est difficile de planifier la date exacte de la récolte. Ce seront donc des légumes de saison mais la composition exacte restera une surprise chaque semaine. Ce sera aussi l'occasion de redécouvrir les anciens légumes que l'on n'a plus l'habitude de cuisiner et d'échanger des recettes de cuisine.*

*• Peut on commencer une AMAP sans producteur ?*

*Il est d'ailleurs recommandé que les consomm'acteurs se structurent d'abord en association pour ensuite chercher un producteur. Il sera ainsi plus facile, d'une part, de définir les souhaits du groupe de consomm'acteurs et, d'autre part, de trouver un producteur qui puisse y répondre. Si ce dernier n'existe pas, cela peut aussi être l'occasion de soutenir l'installation d'un jeune producteur ou la reconversion d'un autre. Il est important que des affinités existent entre consomm'acteurs et producteur.*

### **REPAS DE FIN DE FORMATION À L'ASSOCIATION A.R.B.R.E.S. DE BRASLES JANVIER 2009**



*On s'active autour du barbecue*



Un beau succès pour les membres de l'association A.R.B.R.E.S. (Association, But, Retour, Emplois, Services) qui viennent de clôturer une formation par un sympathique repas entre formateurs et formés.



*On s'active aussi en cuisine*



Deux chantiers d'insertion d'**A.R.B.R.E.S.** ont pu suivre sur site, deux demi-journées par semaine, une formation proposée par Virginie et Angélique de l'association Devenir en Vermandois; centre de formation dans le cadre des ateliers pédagogiques personnalisés pour favoriser l'accès à l'emploi et financée par OPCALIA Picardie.

Pendant ces formations, il était question d'enseigner ou de se remémorer "les savoirs de base et fondamentaux". Vaste programme s'il en est, puisqu'il s'agissait de développer les raisonnements logiques et d'améliorer ses savoirs courants pour développer ses compétences et faciliter son maintien dans l'emploi.

La sensibilisation a été telle que les séances ont été suivies à 100 % par les bénéficiaires pendant toute la durée de cette formation, d'ou une certaine satisfaction de Valérie Gardez; accompagnatrice sociale d'insertion.

Après un tel succès, c'est avec confiance qu' en 2009 une nouvelle formation en trois modules intitulée "Actualiser ses savoirs de base avec 1001 lettres" permettra aux stagiaires de développer leurs raisonnements logiques, remettre à niveau leurs savoirs de base et maîtriser les bases de la communication.

Mais avant cela, rien de tel qu'un bon repas qui dans une ambiance conviviale permet de mieux se connaître et pourquoi pas de tester les connaissances fraîchement acquises.

**VOEUX DE L'OFFICE DE TOURISME DE LA REGION DE CHATEAU-THIERRY 21 JANVIER 2009**



Nouveau Directeur Vivien  
CAMPION



Dans ses nouvelles fonctions de Président; Alain AUBERTEL présentait les Voeux de l'OTRCT (Office de Tourisme de la Région de Château-Thierry), devant un public venu en grand nombre dans ses locaux.

2008, nous nous en rappelons a été l'année des changements: en janvier, Michel MASSE président démissionne, Michel COOREVITS, alors premier Vice-Président prend sa suite. Le 25 juin, le nouveau Président est élu : Alain AUBERTEL. Pendant les vacances, le directeur Olivier ROUX démissionne, laissant l'OTRCT sous la seule responsabilité de son Président, qui fortement aidé par le personnel éditent une nouvelle carte touristique, créent un nouveau guide touristique et préparent trois gros dossiers sur la création d'une aire de stationnement camping cars, l'aménagement de la halte nautique et d'une voie verte, ainsi que la redynamisation du vieux château.

La création d'un emploi solidaire pour renforcer l'accueil, accompagner les visites de groupes et ouvrir le musée de Belleau.

Mais l'arrivée la veille, à la direction de l'office, de Vivien CAMPION était l'évènement le plus attendu. Vivien CAMPION semble avoir parfaitement compris le message et s'identifie déjà dans toutes les action de l'OTRCT.

2009, devrait donc, sous ces hospices voir : la création d'un site web digne de se nom, l'autorisation de la préfecture de commercialiser les offres touristiques et de proposer à des Tour Opérateurs des circuits touristiques.

Dans les perspectives de l'année, le positionnement physique de l'Office de Tourisme sera également défini.

En conclusion, Alain AUBERTEL " *pense que la crise constitue une véritable opportunité de remise en question, d'imagination et de créativité pour enfin nous placer en situation d'affronter l'avenir avec tous les atouts dans le développement touristique au service de l'économie de notre territoire.*"

#### CEREMONIE DES VOEUX À BRASLES 20 JANVIER 2009



Nombreux public dans la  
salle du refectoire



Un peu à l'etroit dans la salle du réfectoire de la commune, Michèle FUSELIER, Maire et son Conseil Municipal ont présenté leurs voeux à la population de Brasles.

Alors que la salle se remplissait, un diaporama sur l'évolution des travaux de la nouvelle salle de spectacle était projeté.

Michèle FUSELIER, nouvellement élu à la tête de la commune, commenta les photos retraçant les grands



Le Conseil Municipal autour  
de son Maire



Michèle FUSELIER

moments de l'année passée. Année de changements, puisque, outre le Maire, huit nouveaux élus ont pris place au sein du Conseil Municipal, mais ceci ne changea en rien les associations locales des proposer de nombreuses manifestations tout au long de l'année : traditionnelle foire au boudin, loto, fête communale, fête des voisins, de la musique, brocante, expositions, manifestations sportives : triathlon, jean delaf'trail, run and bike, parcours d'orientation, animations scolaires et péri scolaires, actions du CCAS et Génération Sourire, sous la houlette de Josette WIDYNSKI : barbecue de la solidarité, repas des aînés, portage des colis de Noël. De nombreuses activités, possibles, grâce aux bénévoles des associations ainsi que le personnel communal.

Les travaux, suivis par Alain FOSSET, occupent également une grande place dans les activités communales. Pour le plus grand bonheur de Martine BUCHARD, la nouvelle salle de spectacle est bien sortie de terre et présente fièrement son imposante structure de 450 m<sup>2</sup>. L'enfouissement des réseaux rue Aristide Briand est terminé, le clocher a également subi une restauration, dont la pose du coq sera une belle occasion de réunir à nouveau la population. 26 cavurnes ont été construites au cimetière, le Plan d'Occupation des Sols a été révisé en Plan Local d'Urbanisme, projetant le développement de la commune dans les dix prochaines années. Les travaux ORPEA, bien démarrés vont permettre d'ouvrir la nouvelle résidence aux personnes âgées, dès 2010. La construction d'une douzaine de logements adaptés à la vie quotidienne des personnes âgées, souhaitant rester sur la commune se précise au Moulin de l'Arche. Et puis la vie communale est ponctuée de quelques événements, comme l'arrivée au lavoir d'un semi-remorque belge, perdu par son GPS, ou la remise de deux vélos aux agents de la commune, volontaires pour contribuer à la réduction des productions de gaz à effet de serre.

Une nouvelle année que toute la nouvelle équipe communale s'efforcera de rendre la plus agréable possible aux Brasloises et Braslois.

#### **EXPOSITION AU MUSEE DE BELLEAU**

En vue de la réouverture prochaine du Musée de la Mémoire de Belleau 1914 - 1918, l'Office de Tourisme de la Région de Château-Thierry est à la recherche de documents, objets, visuels, CD, pour ses prochaines expositions.

Celles-ci concerneront les thèmes suivants :

- « La correspondance pendant la grande guerre. »
- « La vie dans les tranchées. »
- « La journée d'un soldat avant l'appel. »

Toute personne désireuse de nous aider peut prendre contact avec l'Office de Tourisme de la Région de Château-Thierry au

03.23.83.51.14

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION D'INSTALLATION DE LA  
COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE (CLIS)  
DES ACTIVITÉS DU CENTRE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES  
DÉCHETS DE VALOR' AISNE À GRISOLLES 14 JANVIER 2009**

Le Préfet de l'Aisne a installé ce 14 janvier 2008 la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) des activités du centre de stockage de déchets non dangereux à Grisolles exploité par le syndicat départemental de traitement des déchets VALOR' AISNE.

Selon le code de l'environnement (L125-1 et R125-5), une commission locale d'information et de surveillance (CLIS) doit être constituée pour tout centre collectif de stockage qui reçoit ou qui est destiné à recevoir des déchets ultimes.

Cette CLIS est composée de représentants des administrations publiques concernées (Préfecture, **Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement**), du pétitionnaire (Valor'Aisne), des collectivités territoriales (maires) et d'associations de protection de l'environnement.

La mise en place de cette CLIS est apparue la formule la plus appropriée pour permettre aux élus et aux associations de faire valoir directement à l'exploitant leurs préoccupations.

Le Préfet a souhaité que cette CLIS offre l'espace de concertation nécessaire et de réponse aux questions susceptibles d'être posées par le centre de traitement et de valorisation des déchets et qu'elle en assure le suivi.

La réunion d'installation, de ce jour, a permis de rappeler les caractéristiques de ce centre et les différentes étapes d'instructions du dossier qui ont conduit à l'arrêté préfectoral d'autorisation du 18 juillet 2008.

A l'occasion de cette réunion, ont été notamment présentées les conditions particulières mises à l'exploitation par l'arrêté préfectoral et les mesures de contrôles et de surveillance mises en place à cette fin (nature des contrôles, modalités des visites de contrôle, association des membres de la CLIS à la mission de surveillance).

**RENE BACUET CHEVALIER DU MERITE AGRICOLE 10 JANVIER 2009**



Le Syndicat Apicole du Sud de l'Aisne a tenu son assemblée générale statutaire sous la présidence d'André HOINANT mais devant une assistance plus réduite qu'à l'habitude, froidure, difficultés de circulation et maladie

en étant les causes.



C'est à l'unanimité que successivement, le compte rendu moral du secrétaire Eric BREME, le rapport financier de la trésorière Janine HOINANT et le renouvellement du tiers sortant des membres du conseil d'administration ont été adoptés.



Une très longue discussion s'est ouverte ensuite sur les sujets brûlants de l'actualité.

Les pertes de cheptel du printemps dernier ont donné lieu à de nombreux échanges de vue pour finalement conclure que même les scientifiques sont dans l'incapacité de donner avec certitude les raisons de ces disparitions atteignant 100% chez certains apiculteurs.

A ce mal « naturel » viennent s'ajouter les vols dans les ruchers et si notre département n'a pas été touché, il n'en est pas de même chez nos voisins seine-et-marnais où ce sont des centaines de ruches qui ont été volées au printemps dernier.

Si le syndicat s'est associé à la pétition nationale demandant l'interdiction de l'emploi du Cruizer, le président signale une intervention près de M. le Préfet afin que le titre et le but d'une nouvelle association soient clarifiés, évitant ainsi toute mauvaise interprétation.

La réunion se terminait par la remise de récompenses en présence de Jacques KRABAL, Maire de CHATEAU-THIERRY, Conseiller Général et d'Isabelle VASSEUR députée de la circonscription.

Successivement, Suzanne MOTTET et Joël KNOTA recevaient la médaille d'honneur du syndicat avant que le président ayant retracé dans le détail toutes ses activités, notamment au sein du Syndicat dont il est adhérent depuis sa création en 1981, c'est à Janine HOINANT, elle même officier dans cet ordre, que revint l'honneur d'épingler sur la poitrine de René BACUET la croix de chevalier du Mérite Agricole.

Pour clore la réunion successivement Jacques KRABAL et Isabelle VASSEUR ont tenu à féliciter les apiculteurs pour leur activité, soulignant leur rôle de « sentinelle » prête à donner l'alarme sitôt qu'elle constate un dysfonctionnement dans notre environnement.

C'est après s'être retrouvés autour de la galette des Rois que les apiculteurs se séparaient en souhaitant pour 2009, la santé retrouvée de leurs abeilles et une bonne récolte de miel.

*Texte et photos : Janine et André HOINANT*